

Assemblée paroissiale de Courtion

(mercredi 22 mars 2023)

Cette assemblée annuelle ordinaire est ouverte à 20H00 par la présidente Frédérique Michel de Courtion qui souhaite la plus cordiale des bienvenues à M. le Curé-moderateur Jacques Rime et aux 16 paroissiennes et paroissiens présents.

Modes de convocation

Cette assemblée a été convoquée par :

- Une annonce sur la Feuille officielle No 8 du vendredi 24 février 2023
- Un affichage aux piliers publics de la commune et de la paroisse le vendredi 24 février 2023
- Une annonce sur la feuille dominicale No 9 du mercredi 22 février 2023

Comme aucune objection ni réclamation ne sont formulées quant aux modes de convocation, l'assemblée peut se dérouler valablement.

Excusés

- Marc Zosso, vice-président de paroisse
- Christian Sieber, membre de la Commission financière
- Magali Nicolet Rapacchia future conseillère paroissiale

Scrutateur

- Jean-Paul Esseiva de Courtion accepte d'officier comme scrutateur.

Ordre du jour

La présidente nous lit le tractanda de l'assemblée qui est le suivant :

Les paroissiennes et paroissiens de la paroisse catholique de Courtion sont convoqués à l'assemblée paroissiale ordinaire le **mercredi 22 mars 2023 à 20 heures** à la salle paroissiale de Courtion.

TRACTANDA :

1. Salutations et prière
2. Procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2022
*Il ne sera pas lu mais peut être consulté sur le site internet de la paroisse.
(www.upsaintetrinite.ch)*
3. Comptes 2022
- rapport de la commission financière et approbation
4. Budgets 2023
 - 4.1 budget de fonctionnement
- rapport de la commission financière et approbation
 - 4.2 budget des investissements
Changement de chauffage à la salle paroissiale : pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment en copropriété avec la commune et forages de sondes géothermiques et crédit y relatif
- rapport de la commission financière et approbation
5. Nomination d'un représentant de notre UP à l'assemblée de la Corporation cantonale
6. Election des membres de la Commission financière
7. Rapport du Relais pastoral et mot de M. le Curé-moderateur
8. Divers

N.B. La présidente informe qu'il y a une petite modification au point 5 qui sera libellé ainsi :
« Désignation de deux représentants de notre UP à l'assemblée de la Corporation cantonale »
L'assemblée accepte cette légère modification.

Point 1 : Salutations et prière

Jacques Rime, le curé-moderateur, comme c'est le Carême, propose de lire les paroles du chant intitulé « *Oui, je me lèverai* ». Il nous lit les couplets 1-5-10-12. Chacun(e) récite le refrain « *Oui, je me lèverai et j'irai vers mon Père* ». Le curé termine en disant : « *Que le Seigneur nous inspire en cette soirée !* »

Point 2 : Procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2022

Le procès-verbal n'est pas lu puisqu'il a pu être consulté sur le site internet de la paroisse.
Aucune remarque ni modification ne sont demandées concernant le PV et il est passé au vote.

Le procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2022 est accepté à l'unanimité.

Point 3 : Comptes 2022 et rapport de la commission financière

C'est le caissier paroissial Gabriel Progin de Misery qui présente les comptes de l'année 2022 et donne des explications ou répond aux questions. Ceux-là sont projetés sur grand écran à l'aide d'un beamer. Les comptes 2022 sont, dans l'ensemble, fidèles au budget 2022.

Néanmoins, le caissier précise les points suivants :

- Rétribution du conseil paroissial :	Fr. 8'930.-
- Traitement du personnel administratif :	Fr. 10'000.-
- Fournitures de bureau : achat d'un ordinateur et divers	Fr. 3'717.-
- Bulletin annuel :	Fr. 2'489.80
- Achat d'un tableau pour la salle du conseil :	Fr. 650.-
- Médaille Bene Merenti : médaille, apéritif et dîner	Fr. 2'800.-
- Frais de culte : bougies, fleurs, etc.	Fr. 4'337.70
- Frais de chauffage et électricité à l'église :	Fr. 12'156.30
- Contribution à la Caisse des Ministères :	Fr. 52'007.65
- Cure, location des appartements :	Fr. 50'210.25
- Péréquation financière, paroisse bénéficiaire :	Fr. 32'461.-
- Eau de la cure remboursement de la commune dû à une erreur :	Fr. 6'563.65
- Salle paroissiale, entretien et rénovation + changement du rideau :	Fr. 6'736.50
- Salle paroissiale, produit net des locations diverses	Fr. 4'690.-
- Amortissements : cure, salle et église	Fr. 96'000.-

En résumé, les comptes de fonctionnement bouclent avec un bénéfice de Fr. 1'682.18 après des amortissements pour Fr. 96'000.

Rapport de la Commission financière :

Clotilde Biemann, présidente de la Commission financière, nous lit le rapport suivant :

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE Comptes 2022 Assemblée paroissiale du 22 mars 2023

Madame la Présidente,
Mesdames et Monsieur les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

En date du 10 mars 2023, la commission financière de la Paroisse de Courtion s'est réunie pour procéder à la vérification des comptes de l'exercice 2022. Monsieur Gabriel Progin, caissier de la Paroisse y a également participé afin de répondre à toutes les questions de la commission.

Par pointages et sondages, nous avons pu constater la parfaite tenue des comptes. La comptabilité correspond fidèlement aux pièces comptables.

L'exercice précité, boucle sur un bénéfice de fr. 1'682.18, et correspond aux comptes que nous avons vérifiés. Ce bénéfice a été porté en augmentation du compte fortune.

Au 31 décembre 2022, la fortune de la Paroisse de Courtion s'élève à fr. 1'527'093.88.

En conclusion du travail de contrôle, la commission financière de la Paroisse de Courtion recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2022 et d'en donner décharge au caissier et au conseil paroissial.

La commission financière de la Paroisse de Courtion en profite pour remercier Monsieur Gabriel Progin pour les explications apportées ainsi que pour l'excellence et la précision de son travail.

Courtion, le 22 mars 2023

La Commission financière de la Paroisse de Courtion

Clotilde Biemann

Présidente

Gabriel Minguely

Secrétaire

Christian Sieber

Membre

La présidente remercie la Commission financière pour leur confiance témoignée.

Les comptes de fonctionnement de l'année 2022 sont acceptés à l'unanimité.

Point 4.1 : Budget de fonctionnement 2023 et rapport de la Commission financière

Le caissier Gabriel Progin et la responsable des finances Elise Singy présentent et expliquent le budget de fonctionnement de l'année 2023. Ils répondent aux questions posées. Ce budget correspond grosso modo aux comptes 2022. Toutefois, les montants suivants sont précisés.

N.B. Il est prévu une augmentation de 3% des salaires du personnel (augmentation du coût de la vie).

- | | |
|---|-------------|
| - Fourniture de bureau : ordinateur, imprimante et divers : | Fr. 4'000.- |
| - Convivialité, départ de 3 conseillers et divers | Fr. 7'000.- |
| - Achat nouveau piano électrique | Fr. 2'000.- |

- Partage et entraide Fr. 12'000.-

- Location de la salle de paroisse Fr. 5'000.-

Le compte de fonctionnement boucle avec un bénéfice de Fr. 805.- après des amortissements pour Fr. 33'000.-

Le budget de fonctionnement est accepté à l'unanimité.

Point 4.2 Budget des investissements 2023

- Il est prévu de changer le chauffage à la salle de paroisse par la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment en copropriété avec la commune et des forages de 10 sondes géothermiques. Le coût pour la paroisse est de Fr. 85'000.- d'après la clé de répartition de la copropriété basée sur les m³ qui est d'environ 12 % pour la paroisse. Quant au coût pour la commune, il est de Fr. 615'000.-
- Un montant de Fr. 6'800.- a été reporté pour la suite de la rénovation ou changement de croix aux croisées des chemins.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE

Budget de fonctionnement 2023

Assemblée paroissiale du 22 mars 2023

Madame la Présidente,
Mesdames et Monsieur les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

En date du 10 mars 2023, la commission financière de la Paroisse de Courtion s'est réunie pour examiner le budget de fonctionnement 2023 et les investissements proposés. Monsieur Gabriel Progin, caissier de la Paroisse y a également participé afin de répondre à toutes les questions de la commission.

Le budget de fonctionnement 2023 présente un léger bénéfice de fr. 805.-.

L'investissement relatif à la rénovation des croix de fr. 6'800.- prévu au budget 2022 n'a pas été activé et a donc été reporté au budget 2023.

Un investissement de fr. 85'000.- relatif à la pose de panneaux photovoltaïques et chauffage sur le bâtiment de l'école et salle paroissiale dont la paroisse est en copropriété avec la commune a été mis au budget 2023.

La commission financière approuve le budget 2023 et les deux investissements précités. Elle recommande à l'assemblée de l'accepter dans son ensemble. Elle remercie tout le conseil paroissial et plus particulièrement son caissier pour le soin apporté à son élaboration.

Courtion, le 22 mars 2023

La Commission financière de la Paroisse de Courtion



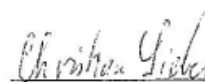
Clotilde Bielmann

Présidente



Gabriel Minguely

Secrétaire



Christian Sieber

Membre

N.B. Ce rapport a été lu séparément : budgets de fonctionnement puis budget des investissements.

Les budgets de fonctionnement et des investissements sont acceptés séparément et à l'unanimité.

Point 5 : Désignation de deux représentants de notre UP à l'assemblée de la Corporation cantonale

La présidente informe l'assemblée que notre UP Sainte-Trinité, composée des paroisses de Belfaux, Courtion et Grolley, ont droit à deux représentants à la Corporation ecclésiastique cantonale. Deux candidats ont déjà été désignés. Il s'agit d'un représentant de Grolley et un de Belfaux. Donc, la paroisse de Courtion n'a pas besoin de trouver un candidat.

Point 6 : Election des membres de la commission financière

La présidente précise que la commission financière est composée de trois personnes : un(e) président(e), un secrétaire et un membre. Comme Clotilde Biemann était présidente durant deux ans et qu'elle a été nommée au conseil paroissial, elle ne peut donc pas continuer à la commission financière (incompatibilité). Aussi, il faut trouver un nouveau membre. Le conseil paroissial propose Sébastien Ratzé de Courtion comme nouveau membre à la CF. Comme aucune autre personne n'est proposée, Sébastien Ratzé est élu membre de la CF.

Ainsi, la commission financière sera composée de Gabriel Minguely de Cormérod pour 2 ans, de Sébastien Ratzé de Courtion et de Christian Sieber de Misery.

Point 7 : Rapport du Relais pastoral et mot de M. le curé-moderateur

Anne-Lise Esseiva de Courtion nous résume le travail du Relais pastoral. Elle énumère et résume leurs activités : organisation des soupes de Carême, de la messe Rorate, des messes du Saint-Esprit le 2^e vendredi du mois, des dé-marches bibliques, visite aux homes et à la Colombière, visites aux jeunes mamans, messe des anniversaires de mariages, messe à l'oratoire de Corsalettes le 15 août, etc. Elle précise aussi qu'il existe aussi le conseil de l'Unité pastorale.

Le curé-moderateur informe les paroissiens présents qu'il y aura le 25 juin à l'église de Grolley lors de leur patronale, la pose des reliques de Saint Amédée, de Sainte Marguerite Bays et de Saint Nicolas de Flüe.

La Fête-Dieu sera célébrée à Grolley en cas de beau temps et à Belfaux en cas de mauvais temps.

La présidente remercie le Relais pastoral pour tout son dévouement.

Point 8 : divers

a) Démission de 3 membres du conseil paroissial

Trois membres ont décidé de ne pas se représenter pour une nouvelle période.

Marc Zosso de Courmillens a été membre et vice-président du conseil durant 25 ans. Il était responsable des bâtiments : église, salle de paroisse et cure. La présidente le remercie vivement pour tout son travail : construction de la salle de paroisse, rénovation intérieure et extérieure de l'église, construction de la cure, etc. Il était aussi responsable des boissons lors des fêtes et apéritifs. Il est vivement remercié pour tout son travail, sa disponibilité et son engagement sans faille durant ces longues années au service de la paroisse.

Véronique Progin de Courtion fut membre du conseil durant 4 ans. Son dicastère était la pastorale et l'UP. La présidente relève son engagement, son écoute, son partage et sa compréhension.

Elise Singy de Misery a été conseillère durant 4 ans. Son dicastère était celui des finances. On a relevé chez elle son efficacité, sa franche collaboration et ses conseils judicieux.

N.B. Les trois membres du conseil démissionnaires ont été vivement applaudis et un cadeau leur a été offert.

b) Nouvelle législature

Pour la nouvelle législature 2023-2028, le conseil paroissial aura 3 nouveaux membres qui ont été nommés tacitement. Il s'agit de Clotilde Biemann de Cormérod, de Magali Nicolet Rapacchia de Courtion et de Petar Matic de Courtion. Ces nouveaux membres se présentent devant l'assemblée et seront assermentés le samedi 29 avril 2023 dans l'église de Siviriez.

Le nouveau conseil nommé pour cinq ans sera le suivant : Frédérique Michel de Courtion (ancienne), Rachel Folly de Misery (ancienne), Clotilde Biemann de Cormérod (nouvelle), Magali Nicolet Rapacchia de Courtion (nouvelle) et Petar Matic de Courtion (nouveau). L'attribution des dicastères aura lieu après l'assermentation du samedi 29 avril 2023.

N.B. Ces trois nouveaux membres sont remerciés pour leur engagement au service de la paroisse.

c) Fusion de la CEC et de la Caisse des Ministères (CMP)

La présidente informe l'assemblée au sujet de la réforme consistant à fusionner la Corporation ecclésiastique cantonale (CEC) et la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux (CMP). La consultation est ouverte auprès de chaque paroisse. Le futur règlement financier fera l'objet d'une consultation auprès des paroisses. Cette fusion semble faire l'unanimité de toutes les parties prenantes. La présidente précise que cette fusion n'aura que peu d'impact financier.

d) Envois des feuilles dominicales et bulletin annuel

La réunion du CODUP a décidé de facturer Fr. 20.- par paroissien qui décide de recevoir la feuille dominicale par courrier postal à la maison comme participation aux frais d'envois. La présidente précise que cette feuille dominicale peut être obtenue gratuitement au fond de chaque église de l'UP et peut aussi être lue sur le site internet de l'UP Sainte-Trinité. Chaque semaine, le secrétariat doit envoyer environ 200 feuilles dominicales par la poste.

Quant à la rédaction du bulletin annuel, la présidente dit que les idées sont toujours les bienvenues.

e) Secrétaire paroissial

Le poste de secrétaire paroissial a été mis au concours suite à la démission du titulaire. Les postulations sont acceptées jusqu'au 31 mars 2023.

f) Visite des jeunes mamans

Nicole Joye de Misery est remerciée par la présidente pour sa tâche qui est d'aller trouver les familles suite à la naissance d'un enfant et de leur offrir un cadeau. Nicole Joye dit qu'elle est généralement très bien accueillie.

g) Loto des Aînés

Sandra Roduit de Misery qui anime des après-midis pour les Aînés de la paroisse, avise qu'elle a invité pour le loto des personnes de la Colombière. Ce fut un beau moment de partage.

h) Messe avec la Colombière

Dimanche passé le 19 mars 2023 a eu lieu une messe dans l'église de Courtion avec la Colombière organisée par la paroisse et le COEPS qui est le Centre œcuménique de pastorale spécialisée. Cela fut une réussite selon Anne-Lise Esseiva et d'autres personnes présentes à l'assemblée.

i) Détecteurs de lumière

Les détecteurs de lumière à l'entrée ou à l'intérieur de la salle paroissiale ne fonctionnent pas correctement selon Anne-Lise Esseiva. Il faudra y remédier.

j) Soupe de Carême

La soupe de Carême aura lieu ce vendredi 24 mars 2023 dans cette salle. Invitation à tout le monde.

k) Remerciements

La présidente remercie le curé-modérateur, le sacristain, la responsable de la salle paroissiale, etc. ainsi que toutes les personnes visibles et invisibles qui se dévouent pour la paroisse.

l) Verre de l'amitié

Un verre de l'amitié est servi après cette assemblée.

L'assemblée est close ; il est 21H02.

Le secrétaire : André Crausaz

La présidente : Frédérique Michel



Tableau qui rappelle le souvenir de la Mission qui a eu lieu dans la paroisse de Courtion du 20 novembre au 4 décembre 1904. (Archives de la paroisse de Courtion)

